

Journée nationale de l'enfant

On ne joue pas

avec les droits

Date suggérée:	Vers le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, ou autre date au choix
Âge:	6 à 12 ans
Durée:	Variable
Taille du groupe :	Variable (Vous pouvez combiner plusieurs groupes ou classes)
Lieu:	Dans votre organisation, centre communautaire, école ou parc
Valeurs:	Collaboration, respect, équité, inclusion, respect de la diversité, responsabilité, acceptation



Qu'est-ce que la Journée nationale de l'enfant?

La Journée nationale de l'enfant est une occasion pour les enfants et le personnel de participer à des activités qui font la promotion des valeurs positives, des droits de l'enfant et de la participation, par le biais de jeux et de discussions en groupe. C'est aussi une belle occasion de promouvoir votre programmation en invitant des parents, des membres de votre communauté ou des représentants de médias locaux à venir voir le travail que vous faites. Cet événement peut être aussi simple ou aussi élaborée que vous le désirez et peut durer entre quelques heures et une journée.

Qu'est-ce que le programme *On ne joue pas avec les droits*?

C'est un programme qui renforce les droits humains, le respect de la diversité et la résolution pacifique des conflits chez les enfants. Les activités du programme mettent l'accent sur les valeurs positives et peuvent vous aider à célébrer la Journée nationale de l'enfant d'une façon significative.

Quels sont les objectifs de la journée?

- Promouvoir la participation active des enfants et les valeurs des droits humains tout en s'amusant.
- Participer à un événement d'envergure nationale faisant la promotion des droits de l'enfant.

Comment s'impliquer?

S'impliquer dans la Journée nationale de l'enfant est aussi simple que 1-2-3!

1. Lisez les instructions de l'Activité de carte postale.
2. Choisissez les éléments de la journée auxquels vous participerez.
3. Organisez votre activité de carte postale pour la journée nationale de l'enfant et amusez-vous!

Qu'y-a-t'il dans ce livret?

Ce livret contient 3 suggestions de façons amusantes et faciles de célébrer la Journée nationale de l'enfant.

Activité de carte postale

Fêtez la journée nationale de l'enfant (le 20 novembre) et la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) en envoyant une carte postale au Parlement !

L'article 12 de la CDE (respect de l'opinion de l'enfant) stipule que tous les enfants ont le droit de s'exprimer et d'être entendu. Les adultes devraient considérer les idées des enfants lors de la prise de décisions qui les concernent.

But de la carte postale

- Promouvoir la participation des enfants en les encourageant à partager leurs idées avec les décideurs.
- Promouvoir les valeurs positives telles que l'inclusion, le respect pour la diversité, la responsabilité et la coopération.

Comment utiliser la carte postale

1. Choisissez une des activités suivantes avant de commencer l'activité de carte postale pour informer les enfants de leurs droits :
 - *J'ai le droit de...*
 - *Le Twister des droits humains*
 - *Dessine-moi un droit*
2. Après la discussion de groupe, distribuez les cartes postales et demandez aux enfants de lire ce qui est écrit sur la carte postale.
3. Dites au groupe qu'ils peuvent toujours écrire à un membre du Parlement du Canada pour partager leurs idées, et qu'il n'y a aucun coût pour envoyer leur lettre ! Rappelez aux enfants qu'ils ont le droit de s'exprimer et d'être entendu. Les adultes, y compris les représentants élus et les décideurs gouvernementaux, devraient écouter et prendre leurs idées au sérieux.
4. Fournissez des marqueurs ou des crayons de couleur aux enfants et demandez-leur de dessiner ou d'écrire ce que les droits des enfants signifient pour eux.
5. Les cartes postales sont pré-adressées au Premier ministre du Canada – **l'affranchissement est gratuit !** Les enfants peuvent choisir de remplacer le nom du Premier ministre du Canada sur la carte postale par le nom de leur député local

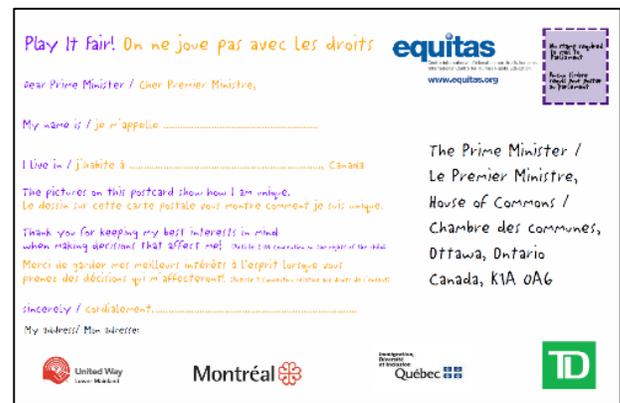
afin de partager leurs idées avec d'autres décideurs politiques. Utilisez le lien ci-dessous pour aider les enfants à apprendre où trouver le nom de leur député local :

<http://www.parl.gc.ca/Parliamentarians/fr/constituencies>

6. Si vous incluez une adresse de retour de votre organisation ou votre école, vous recevrez peut-être une réponse du Premier ministre !
7. Les enfants peuvent également choisir de partager leur carte avec un adulte qui est personnellement important pour eux (famille, ami, professeur, entraîneur, etc.) *Remarque : Les timbres sont nécessaires si un enfant décide d'envoyer à un membre de la famille, un ami ou un enseignant.*
8. Les cartes postales et ses activités sont un moyen de sensibilisation aux droits humains et peuvent être utilisées à l'année longue.

Partager et envoyer la carte postale

9. Nous aimons lorsque vous partagez les dessins des enfants ! Prenez des photos des cartes postales puis partagez-les sur Facebook, Twitter et Instagram (#PlayItFair). Vous pouvez également nous les envoyer à [Equitas \(abuskie@equitas.org\)](mailto:abuskie@equitas.org).
10. Recueillez les cartes postales complétées de votre groupe et postez-les.



Comment commander la carte postale? Les cartes postales sont disponibles gratuitement (quantités limitées). Veuillez nous contacter par courriel au abuskie@equitas.org

J'ai le droit de...

Âge :	9-10 ans
Durée :	20 minutes
Endroit :	Intérieur/Extérieur
Taille du groupe :	20 et +
Rythme :	Actif
Matériel requis :	Aucun
Valeur essentielle :	Responsabilité
Valeurs secondaires :	Respect, collaboration



Références

Pour vous aider à animer cette activité, consultez les fiches de référence suivantes :

- 01 à 03 – Droits humains et droits des enfants;
- 06 – Les valeurs de la trousse;
- 13 – Choisir et animer une activité;
- 14 à 17 – La discussion en groupe.

Intérêt de l'activité

Faire l'expérience du travail en équipe et réfléchir :

- aux droits humains;
- aux façons de collaborer pour que les droits soient respectés.

Droits et responsabilités

Droit de connaître ses droits (Article 42); droit d'exercer ses droits (Article 4)

Pour que nous puissions jouir de ces droits, nous devons apprendre à connaître nos droits et nos responsabilités.

But du jeu

Chaque équipe de 2 est amenée à prendre le plus rapidement possible la position demandée par le maître de jeu.

Déroulement

Ce jeu est une variante du jeu « Jean dit » ou « Jacques a dit ».

1. Discutez brièvement avec les enfants de ce que sont les droits humains. Reportez-vous aux fiches Référence 01 à 03.
2. Formez des équipes de 2. Chaque équipe compte un « réalisateur » et un « coureur » qui se placent de part et d'autre de l'aire de jeu.
3. En tant que maître de jeu, placez-vous au centre, mais hors de l'aire de jeu de façon à ce que tous les enfants puissent vous voir.
4. Expliquez aux enfants que le jeu consiste à représenter 4 droits humains en prenant les positions que vous allez leur décrire. Chaque droit correspond à une position et chaque position nécessite la participation des

2 membres de chaque équipe. Les réalisateurs sont les premiers à prendre une partie de la position, puis les coureurs accourent vers eux pour la compléter (voir la description des positions plus loin). Les 4 positions décrites représentent: 1. le droit à l'éducation; 2. le droit à la sécurité; 3. le droit de s'exprimer; 4. le droit au repos. N'hésitez pas à inventer d'autres positions pour d'autres droits.

5. Pour chaque droit énoncé, la dernière équipe à compléter la position est éliminée. Les coureurs et les réalisateurs reprennent ensuite leur place initiale de part et d'autre de l'aire de jeu et attendent que le maître de jeu leur donne un nouveau droit à représenter.

6. L'équipe gagnante est la dernière qui reste dans le jeu.

Description des positions

Le droit à l'éducation

Ce droit est représenté par un *banc d'école*. Le réalisateur met un genou au sol et le coureur accourt le plus rapidement possible pour s'asseoir sur son genou. La dernière équipe à exécuter cette position est éliminée.

Le droit à la sécurité

Ce droit est représenté par un *cercle de sécurité*. Le réalisateur se tient debout et étend les bras devant lui pour former un cercle au centre duquel le coureur vient se placer le plus rapidement possible. La dernière équipe à exécuter cette position est éliminée.

Le droit de s'exprimer

Ce droit est représenté par une *personne qui parle et une autre qui écoute*. Le réalisateur prend une position d'écoute en mettant à l'oreille une main en coquillage, comme pour mieux entendre, et le coureur vient s'agenouiller devant lui avec les mains en porte-voix devant la bouche, comme pour mieux crier. La dernière équipe à exécuter cette position est éliminée.

Le droit au repos

Personne ne doit bouger.

Discussion en groupe

À la fin du jeu, proposez aux enfants de réfléchir à l'expérience qu'ils viennent de vivre. Les questions ci-après pourront vous aider.

Exprimer



- Avez-vous aimé ce jeu ?
- Avez-vous aimé être réalisateur ?
- Avez-vous aimé être coureur ?

Réfléchir



- Quelles stratégies ou astuces avez-vous utilisées dans ce jeu ?
- Quels sont les 4 droits que vous avez représentés ? Pouvez-vous en nommer d'autres ?
- Est-ce qu'une seule personne aurait pu représenter un droit ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
- Pourquoi avons-nous tous besoin de travailler ensemble pour que les droits soient respectés ?

Proposer des actions



- Dans le jeu, il fallait travailler ensemble pour représenter un droit. Que pouvons-nous faire ensemble pour que les droits soient respectés dans notre groupe ?
- Il existe plusieurs droits. Pouvez-vous inventer de nouvelles positions pour représenter d'autres droits ?

Le Twister des droits humains

Âge: 9-10 ans
Durée: 15-20 minutes
Endroit: Intérieur/Extérieur
Taille du groupe: 10-12
Rythme: Modéré à actif
Matériel requis:
 Un jeu de *Twister* fabriqué avec un grand morceau de tissu ou de plastique et sur lequel figurent les lettres de l'alphabet, une grande feuille de papier et un marqueur
Valeur essentielle: Collaboration
Valeurs secondaires: Respect, inclusion



Références

Pour vous aider à animer cette activité, consultez les fiches de référence suivantes :

- 01 à 03 – Droits humains et droits des enfants;
- 06 – Les valeurs de la trousse;
- 13 – Choisir et animer une activité;
- 14 à 17 – La discussion en groupe.

Intérêt de l'activité

Faire l'expérience de travailler ensemble et réfléchir :

- aux droits humains;
- aux façons d'accroître le respect des droits humains.

Droits et responsabilités

Droit de connaître ses droits (Article 42); droit d'exercer ses droits (Article 4)

Pour que nous puissions jouir de ces droits, nous devons :

- connaître nos droits;
- respecter les droits des autres.

But du jeu

Les enfants sont amenés à épeler, sur un jeu de *Twister*, des mots clés liés aux droits humains en utilisant leurs mains et leurs pieds.

Préparation du matériel

Fabriquez un jeu de *Twister* à l'aide d'un grand morceau de tissu ou de plastique. Une nappe en plastique ou un vieux drap peuvent faire l'affaire. Vous pouvez aussi dessiner le jeu sur le sol.

	W	X	Y	Z	
Q	R	S	T	U	V
K	L	M	N	O	P
E	F	G	H	I	J
	A	B	C	D	

Les droits en un mot (par ordre alphabétique)

- | | |
|------------------------|---|
| 1. Alimentation | 9. Nationalité |
| 2. Amour (des parents) | 10. Nom |
| 3. Dignité | 11. Opinion |
| 4. Éducation | 12. Participation (aux décisions qui me touchent) |
| 5. Égalité | 13. Protection |
| 6. Jouer | 14. Religion |
| 7. Liberté | 15. Respect |
| 8. Logement | |

Déroulement

1. Demandez aux enfants s'ils savent ce que sont les droits humains. Reportez-vous aux fiches de référence sur les droits humains (fiches 1, 2 et 3).
2. Ensuite, proposez aux enfants de nommer quelques droits et inscrivez-les au fur et à mesure sur une grande feuille fixée au mur. Soulignez un mot clé dans chaque droit. Par exemple, droit d'exprimer une opinion.
3. Lorsque vous aurez inscrit au moins 3 ou 4 droits, demandez aux enfants d'épeler le mot clé de l'un de ces droits en plaçant leurs mains et leurs pieds sur les bonnes lettres du jeu de *Twister*.
4. Lorsque les mains et les pieds d'un enfant sont placés sur le jeu et que l'épellation du mot n'est pas terminée, proposez à un autre enfant de se joindre au jeu et de compléter le mot. Lorsqu'une lettre d'un mot clé est déjà couverte par le pied ou la main d'un autre enfant, il suffit de toucher cet enfant pour avoir accès à la lettre.
5. Lorsqu'une lettre est trop loin pour que l'enfant puisse la couvrir, invitez un autre enfant à venir compléter le mot.
6. Il ne peut y avoir plus de 5 ou 6 enfants à la fois sur le *Twister*. Commencez l'épellation d'un autre mot pour que d'autres enfants puissent participer. Assurez-vous que chaque enfant puisse jouer au moins une fois.

Discussion en groupe

À la fin du jeu, proposez aux enfants de réfléchir à l'expérience qu'ils viennent de vivre. Les questions ci-après pourront vous aider.

Exprimer



- Avez-vous aimé ce jeu ?

Réfléchir



- Quelles stratégies ou astuces avez-vous utilisées durant le jeu ?
- De quelles façons avez-vous collaboré durant ce jeu ?
- Est-ce que tout le monde a des droits humains ?
Faites ressortir le fait que les droits existent pour tous les êtres humains sans exception. Les droits sont universels.
- Quand vous avez joué, 2 ou 3 droits étaient parfois épelés en même temps. Ces droits étaient donc tous entremêlés. D'après vous, pouvez-vous avoir plus d'un droit à la fois ?

Proposer des actions



- Que pouvons-nous faire pour que les droits de chacun soient respectés dans notre groupe ?
- De quelles façons pouvons-nous en apprendre plus sur nos droits ?



Dessine-moi un droit

Âge:	11-12 ans
Durée:	10-15 minutes
Endroit:	Intérieur/Extérieur
Taille du groupe:	10-20
Rythme:	Modéré à actif
Matériel requis:	2 feuilles de papier, 2 marqueurs et une liste contenant 10 droits humains
Valeur essentielle:	Responsabilité
Valeurs secondaires:	Collaboration, équité



Références

Pour vous aider à animer cette activité, consultez les fiches de référence suivantes :

- 01 à 03 – Droits humains et droits des enfants;
- 06 – Les valeurs de la trousse;
- 13 – Choisir et animer une activité;
- 14 à 17 – La discussion en groupe.

Intérêt de l'activité

Faire l'expérience du travail en équipe et réfléchir :

- aux droits des enfants;
- aux façons de travailler ensemble pour renforcer le respect des droits des enfants.

Droits et responsabilités

Droit de connaître ses droits (Article 42)

Pour que nous puissions jouir de ce droit, nous devons apprendre à connaître nos droits et nos responsabilités.

But du jeu

Chaque équipe est amenée à deviner les droits dessinés par les membres de son équipe.

Déroulement

1. Dressez une liste de 10 droits des enfants (voir au verso).
2. Avant de commencer, demandez aux enfants s'ils connaissent certains de leurs droits.
3. Ensuite, formez 2 ou 3 équipes de 4 à 6 enfants. Proposez à chaque équipe de s'asseoir près de leur feuille que vous aurez placée sur le mur, à une certaine distance l'une de l'autre, à une extrémité de la salle. Placez-vous à l'autre extrémité.
4. Indiquez aux enfants qu'il s'agit d'une course. Les membres de chaque équipe doivent identifier chaque droit qui sera dessiné par l'un de ses membres. L'équipe gagnante est la première à deviner tous les droits dessinés.
5. Proposez à un enfant par équipe de courir vers vous et chuchotez à chacun l'un des droits de l'enfant.

6. Les enfants retournent ensuite dans leur équipe respective et dessinent ce droit que les autres doivent tenter de deviner. Une fois le droit identifié, un autre membre de l'équipe court vers vous pour connaître le prochain droit.

7. Le jeu se termine quand l'une des équipes a identifié tous les droits.

Discussion en groupe

À la fin de l'activité, proposez aux enfants de réfléchir à l'expérience qu'ils viennent de vivre. Les questions ci-après pourront vous aider.

Exprimer



- Qu'avez-vous aimé le plus dans ce jeu ?
- Connaissez-vous tous les droits présentés ?
- Connaissez-vous d'autres droits ?

Réfléchir



- Avons-nous tous les mêmes droits ?
- Pouvez-vous identifier certains droits qui ne sont pas respectés ?

Exemples : Tous les enfants vont-ils à l'école ? Tous les enfants ont-ils accès à un médecin quand ils sont malades ?

Proposer des actions



- Nous voulons tous jouir de nos droits, mais que devons-nous faire pour que cela soit possible ?
- Nous avons tous le droit de nous exprimer. Mais nous avons aussi la responsabilité de faire en sorte que chaque personne dans notre groupe soit libre de s'exprimer. Comment pouvons-nous collaborer pour que ce droit soit respecté dans notre groupe ?

Liste de droits

- le droit d'aller à l'école
- le droit à une religion
- le droit d'avoir un endroit pour se loger
- le droit de manger
- le droit à des soins de santé
- le droit de jouer
- le droit de s'exprimer
- le droit à la sécurité
- le droit de se reposer
- le droit à un environnement propre
- le droit de vivre avec ses parents
- le droit de l'enfant souffrant d'un handicap à une vie digne et respectant son autonomie